

banque *privée*

Planification Patrimoniale



BANQUE
INTERNATIONALE
À LUXEMBOURG





Planification Patrimoniale

La planification patrimoniale: un service exclusif adapté à vos besoins.

Vous donner une vision claire de votre patrimoine, de sa gestion et de ses enjeux.

Votre vie est jalonnée de projets, d'objectifs que vous souhaitez réaliser ou atteindre. Ceux-ci peuvent soulever un certain nombre de questions en relation avec la gestion de votre patrimoine :

- Puis-je faire tel investissement sans compromettre mes revenus futurs ?
- Puis-je réduire mes impôts ?
- Vais-je pouvoir financer la maison de mes rêves ?
- Vais-je disposer de revenus suffisants au moment de ma retraite ?
- Ai-je les moyens de prendre une retraite anticipée ?
- Quel serait l'impact d'une donation à mes enfants ?
- Comment faire pour léguer mes biens dans les meilleures conditions ?
- Etc.

Vous souhaitez avoir une vision claire de la manière dont votre patrimoine va évoluer avec le temps ? La Banque Internationale à Luxembourg répond à ces questions par la planification patrimoniale, un service exclusif adapté à vos besoins.

Dialoguer en toute confiance et transparence.

Notre analyse est un service que notre équipe Wealth Analysis and Planning vous offre, que vos besoins soient simples ou complexes. Vous écouter, vous comprendre, et entretenir avec vous un dialogue ouvert et transparent sont les fondements d'une relation de confiance. Ainsi, ensemble, nous développons un réel partenariat afin de vous offrir des solutions personnalisées.

Vous accompagner dans l'atteinte de vos objectifs.

La planification patrimoniale a pour but d'optimiser la croissance de votre patrimoine afin de couvrir les dépenses liées à vos projets tout au long de votre vie.

La gestion d'un patrimoine financier répond à deux phases essentielles :

- la phase de constitution du capital ;
- la phase de consommation du capital.

Nous vous proposons de vous accompagner dans la préparation et la gestion de ces deux grandes périodes. Nos responsables de relation vous assisteront dans la réalisation de vos projets. Nous vous épaulerons également pour aboutir sereinement à la période de jouissance de votre capital et pour vous permettre de le transmettre à vos héritiers dans les meilleures conditions.

Votre responsable de relation vous proposera plusieurs solutions pour une planification patrimoniale à long terme. Il intégrera aussi bien vos objectifs en matière de retraite, donation ou projets caritatifs, que des considérations telles que fiscalité ou crédit.



Votre responsable de relation vous proposera plusieurs solutions pour une planification patrimoniale à long terme.

Faire une analyse de votre situation.

Au cours d'un dialogue approfondi et sur base des informations que vous nous fournissez, nous simulons différents scénarios d'évolution à long terme de votre patrimoine. Ces simulations prennent en compte votre situation financière, vos projets et vos objectifs.

Elles permettent de dresser un bilan exhaustif de votre situation globale actuelle et future. Les résultats de notre analyse et les solutions présentées sont intégrés dans une planification patrimoniale qui regroupe les différents aspects de votre situation en un ensemble cohérent.

Une planification patrimoniale adaptée à vos projets.

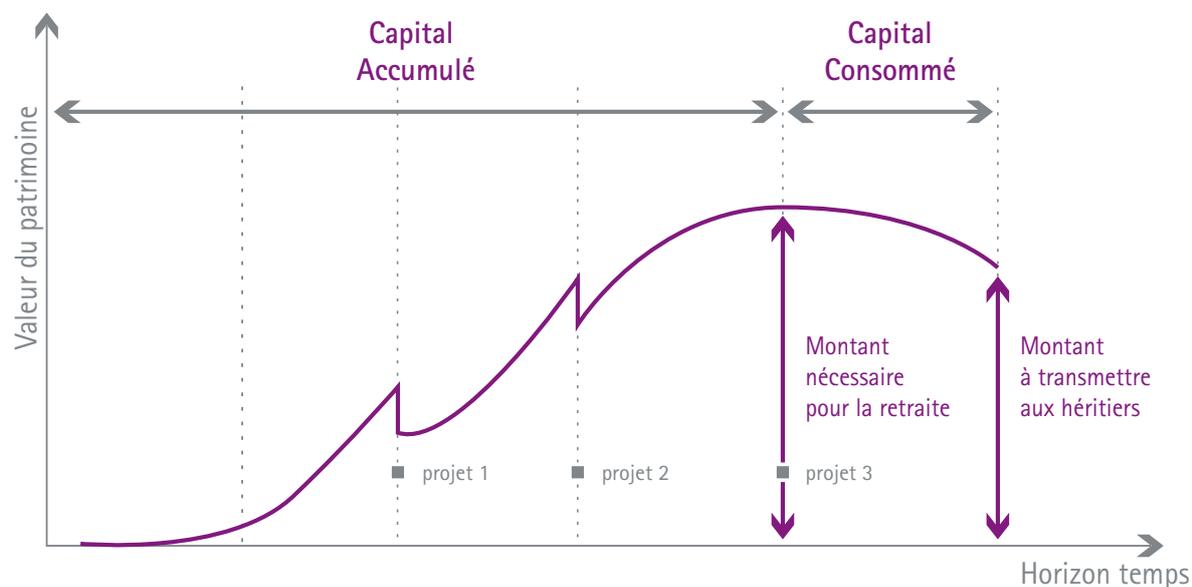
1. Votre situation

Cette étape a pour but de prendre connaissance de votre situation patrimoniale et financière.

2. Vos objectifs

Nous tenons compte de vos souhaits, de vos projets et définissons avec vous vos objectifs afin d'être en mesure d'élaborer la planification patrimoniale la plus complète possible.

La vie d'un patrimoine



Ce graphique représente de façon synthétique la situation d'une personne qui, peut-être comme vous, s'est construit un capital au cours de sa vie professionnelle. Elle souhaite pouvoir l'utiliser en partie pour une retraite confortable, et parallèlement en préparer la transmission dans les meilleures conditions.



Un dialogue clair et régulier permet d’instaurer une relation de confiance durable.

3. Bilan et analyse

Une fois que toutes les données sont recueillies, nous pouvons commencer notre analyse détaillée. Nous établissons un bilan patrimonial ainsi qu’une projection de l’évolution probable de votre patrimoine à long terme.

4. Simulations et pistes de réflexion

Nous vous faisons des propositions visant à optimiser la croissance de votre patrimoine. De nouvelles simulations nous permettent de vérifier l’impact et la pertinence de celles-ci. Ensemble, nous nous assurons que la planification patrimoniale présentée atteint les objectifs que vous vous êtes fixés.

5. Mise en œuvre

Nous établissons pour vous un échéancier tenant compte des étapes à suivre pour la mise en application de votre planification patrimoniale.

6. Évolution

La conjoncture économique et les régimes fiscaux, tout comme votre situation personnelle et financière peuvent changer avec le temps. C’est la raison pour laquelle nous pouvons vous accompagner, afin d’éventuellement adapter votre planification patrimoniale à ces nouveaux éléments.

L’analyse approfondie menée par nos experts en planification patrimoniale permet donc :

- d’établir un bilan de votre situation patrimoniale actuelle ;
- de déterminer la structure de vos flux financiers actuels et futurs ;
- de vous aider à vous poser les bonnes questions et vous proposer des solutions ;
- d’estimer votre situation patrimoniale sur un horizon de temps déterminé (10 à 30 ans), en tenant compte de vos projets.

Vous accompagner de façon personnalisée.

Après l’analyse de votre bilan patrimonial, nous abordons les pistes de réflexion :

- Comment améliorer les probabilités d’atteindre vos objectifs ?
- Quels scénarios (investissements, donations...) envisager et comment en mesurer l’impact sur votre patrimoine actuel et futur ?

Votre responsable de relation, vous remet un document de planification patrimoniale, établi avec l’aide de nos experts. Vous y trouverez un diagnostic de votre patrimoine au travers de tableaux et graphiques, ainsi que des propositions de solutions personnalisées. L’intérêt de cette planification patrimoniale est de vous donner une vue globale de votre patrimoine actuel et futur, de mettre en évidence votre capacité d’épargne ou de consommation de capital.

Il estime aussi la probabilité de réaliser vos projets et vous propose une répartition sur mesure de vos actifs financiers.

Vous seul décidez de la mise en œuvre de nos propositions sur base de notre analyse.

Les résultats de notre analyse et les solutions présentées sont intégrés dans une planification patrimoniale.

Banque Internationale à Luxembourg SA
69, route d'Esch
L-2953 Luxembourg
RCS Luxembourg B-6307
T (+352) 4590-6699
private-banking.lu@bil.com

www.bil.com

Les informations diffusées dans le présent document sont fournies à titre purement indicatif et ne peuvent en aucun cas être considérées comme un conseil juridique, comptable, financier ou fiscal ou une recommandation, une garantie de résultat, une (sollicitation d') offre d'achat ou (de) vente d'un quelconque titre, produit ou instrument financier. En tout cas, ces affirmations ne valent qu'à la date de leur rédaction et la BIL ne s'engage pas à les mettre à jour ou les revoir à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres évolutions. Leur publication ne présente pas un caractère exhaustif, précis ou même récent. Ces informations ne doivent pas se substituer aux connaissances et compétences de leur utilisateur, mais doivent être utilisées conjointement avec les conseils d'un professionnel qualifié. Ces informations peuvent provenir de prestataires externes. Sauf dol ou faute lourde, la Banque ne peut être tenue responsable pour l'utilisation de ces informations et de leurs conséquences directes ou indirectes. Les produits et services décrits dans le présent document peuvent ne pas être disponibles dans tous les Etats.



BANQUE
INTERNATIONALE
À LUXEMBOURG